

## **Message du Canton du Jura et de l'Association jurassienne des communes**

Ce sont plus de 500 personnes qui devront être élues pour conduire les affaires de leur commune durant la prochaine législature de 2023 à 2027. Afin de sensibiliser la population jurassienne à ce rendez-vous majeur pour la démocratie locale et au regard des difficultés à trouver des personnes prêtes à s'engager, l'Association jurassienne des communes et le Canton du Jura lancent une campagne d'incitation afin qu'un maximum de personnes se portent candidates et candidats à l'échéance du délai de dépôt des listes et des actes de candidature, le 29 août 2022. Un slogan porte cette campagne d'incitation se veut simple, sobre mais efficace, elle s'articule autour d'un slogan : « **J'aime ma commune, je m'engage !** » et d'un visuel, moderne et attractif. Ce visuel, décliné en plusieurs formats, sera visible sur des affiches placées aux endroits les plus fréquentés des localités, sur les sites Internet et sur les réseaux sociaux des communes et de l'Etat.

La campagne sera également diffusée dans les médias régionaux afin d'intensifier la sensibilisation. Elle sera surtout visible durant la première quinzaine du mois de juin, avec toutefois des rappels durant l'été.

Une deuxième phase de la campagne interviendra cet automne, cette fois afin d'inciter la population à participer au scrutin. Le slogan « J'aime ma commune, je m'engage ! » se transformera alors en « J'aime ma commune, je vote ! ».

Par cette démarche inédite, l'AJC et le Canton du Jura espèrent que la population jurassienne sera sensibilisée à l'importance du rendez-vous électoral communal de cet automne et que le renouvellement des autorités communales se fasse avec un maximum de candidates et de candidats. C'est la vitalité et la santé même des institutions et de notre démocratie qui sont en jeu.

